

PALESTINE SOLIDARITE

Ardèche Drôme
Bulletin N° 52 – Mars 2023



Sommaire

Editorial.....	p 1
La terre serait-elle donc plate ?.....	p 2
Un conflit, vraiment ?..	p 3
Groupe local AFPS Ardèche-Drôme, son histoire, son avenir.....	p 3 à 5
Fiche de lecture : les 10 légendes structurantes d'Israël.....	p 6
Parutions.....	p 7
Bulletin d'adhésion.....	p 7
A noter sur vos Agendas.....	p 8
Infos diverses.....	p 8

ÉDITORIAL

L'année 2022 s'est achevée par la mise en place en Israël d'un gouvernement raciste, suprémaciste et colonialiste à outrance, dont le projet politique affiche clairement les intentions : « *Le peuple juif a un droit exclusif et inaliénable sur toutes les parties de la Terre d'Israël. Le gouvernement encouragera et développera l'expansion de la présence juive dans toutes les parties de la Terre d'Israël – en Galilée, dans le Néguev, dans le Golan et en Judée et Samarie...* ».

Les conséquences de cette situation politique nouvelle ne se sont pas fait attendre : dès les premiers jours de janvier, les attaques contre la population palestinienne se sont multipliées, avec un déchaînement de violences sauvages entraînant un nombre de morts approchant la centaine, au moment où ces lignes sont écrites, et plusieurs centaines de blessés. De véritables scènes de guerre, d'une violence inouïe se sont déroulées, en particulier à Jénine le 26 janvier, à Naplouse le 22 février et le 27 février à Huwara, où un pogrom a été perpétré par des colons hors de tout contrôle

Ces raids barbares, qu'Israël présente comme des « opérations antiterroristes » avec l'objectif d'éliminer purement et simplement de jeunes combattants qui résistent les armes à la main à l'occupation, se traduisent par des attaques d'ampleur contre des villes entières et leur population, avec une volonté préméditée de les terroriser par une démonstration de force criminelle.

Cette politique visant, pour Israël, à se débarrasser du « problème palestinien » par la guerre ne pouvait qu'engendrer le désespoir parmi la population palestinienne, en particulier sa jeunesse. C'est ce désespoir qui a conduit, le 27 janvier, un jeune palestinien de Jérusalem-Est à tuer sept colons israéliens dans la colonie de Neve Yakov, à Jérusalem-Est illégalement annexée et colonisée. Cet enchaînement de violences n'était que trop prévisible. Israël et ses ministres fascistes irresponsables en portent, seuls, la tragique et entière responsabilité.

Cette analyse des événements, qui devrait être évidente pour tout le monde, n'est malheureusement pas celle du gouvernement de la France : il n'aura en effet pas fallu attendre longtemps pour que la diplomatie française « *condamne avec la plus grande fermeté l'effroyable attaque terroriste* ». Le massacre de Jénine la veille n'avait suscité qu'une « *vive préoccupation face au risque d'escalade* » et un appel à « *la retenue des deux parties* ». Un deux poids deux mesures incompréhensible et de plus en plus insupportable. Le terrorisme d'État ne serait donc ni effroyable ni condamnable, aux yeux du gouvernement français ?

Une nouvelle fois, ce gouvernement de la France venait de manifester sa complicité avec la politique criminelle du régime israélien d'apartheid. Cette complicité devait s'afficher avec encore plus d'indécence, le 2 février, lors de la réception officielle, par le Président de la République, du criminel de guerre Netanyahu. Dans sa lettre ouverte à Emmanuel Macron, le Bureau national de l'AFPS exprimait une indignation partagée par de nombreux citoyens et citoyennes : « *Comment est-il possible de se réclamer du droit international en Ukraine et de le laisser fouler aux pieds en Palestine ? Ne voyez-vous pas que votre parole, et de ce fait la parole de la France, sera décrédibilisée par la manière dont vous recevez officiellement ce criminel à l'Élysée ?* »

Pour nous, à l'AFPS, dénoncer la complicité et agir pour qu'elle cesse doit être notre premier objectif. Cela passe par une information juste à donner à nos concitoyens et concitoyennes. Cela passe aussi par des interventions régulières auprès des parlementaires pour les pousser à infléchir la position du gouvernement français. Cela passe, enfin, par la nécessité permanente pour nous de dénoncer et de s'opposer en France à tous les actes qui encouragent la colonisation, comme la complicité de l'entreprise **CARREFOUR**, en participant activement à la campagne engagée par l'AFPS et ses partenaires.

Jean Louis

Titre : Palestine Solidarité
Ardèche-Drôme
ISSN 2275-2374
Imprimé par :
Imprimerie Souquet
Tel : 04 75 02 45 46

Association
France-Palestine Solidarité
Ardèche-Drôme
Ancienne école Jean-Jaurès
Rue Pierre Curie
26100 Romans sur Isère
Directeur de la publication :
Jean-Louis VEY

« LA TERRE SERAIT-ELLE DONC PLATE ? »

Les nouvelles en provenance de Palestine ne sont pas bonnes. Mais on s'y est (presque) habitué. Régulièrement, les média nous abreuvant d'un nouveau déchaînement de violence comme si cette dernière était soudaine. Ils oublient de dire que la violence à l'encontre des Palestiniens est quotidienne, que les quelques actes de violence de leur part sont l'expression d'une exaspération face aux brimades, incursions et provocations, tant des forces de répression israélienne que des colons eux-mêmes.

Il faut sans cesse rappeler que les colonies sont illégales au regard du droit international. Que ces gens qui les construisent (extrémistes juifs pour la plupart) envahissent et occupent des territoires appartenant à des Palestiniens. L'Etat israélien les soutient, les légitime, ce gouvernement s'appuyant sur des leaders de ces mêmes colonies.

Ils revendiquent ce droit au nom de textes bibliques, persuadés qu'ils détiennent la vérité, comme les évangélistes qui les soutiennent. Comment peut-on croire qu'un peuple, qui vit depuis plus de 2 000 ans sur ce minuscule territoire, puisse ne pas se révolter, soudain accepter que des gens nés à New York, à Paris, Varsovie etc. accaparent leurs terres, détruisent les maisons, tuent femmes et enfants au nom d'un texte biblique ?

Nos dirigeants et les média nous parlent d'un « conflit israélo-palestinien ». Comme si l'on voulait nous faire croire que la terre est plate. Ce n'est pas un conflit entre deux peuples : en fait, l'un envahit, s'approprie violemment le territoire de l'autre. Nous sommes très prompts, à juste titre, à nous émouvoir de l'occupation russe de l'Ukraine, à accueillir ses réfugiés, à prendre des sanctions à l'encontre de l'envahisseur. Mais à quand les mêmes mesures pour sanctionner Israël qui fait fi pareillement du droit international ?

On nous parle de montée de violence. Deux Palestiniens commettent l'irréparable en assassinant deux jeunes colons ; le lendemain, des colons font une expédition punitive sans que la police n'intervienne. On oublie sciemment de rappeler que cela fait suite à une incursion de l'armée israélienne à Naplouse, qui a fait plus de 10 morts, dont des enfants et des personnes âgées.

Face à cette montée de violence, les autorités palestiniennes et israéliennes se réunissent, nous dit-on, pour trouver des solutions. Il ne s'agit en fait que de faire pression sur l'Autorité Palestinienne afin qu'elle collabore mieux avec les forces israéliennes et arrête les résistants palestiniens. Mais cela est occulté, nous laissant croire les deux belligérants discutent de manière égale ! Cette Autorité Palestinienne, rejetée par l'ensemble des Palestiniens, n'a plus de légitimité.

Notre pays par la voix de son président, comme l'Union Européenne et la communauté internationale appellent au calme et à la retenue de part et d'autre, en maintenant qu'une paix durable passe par une solution à deux états. Quiconque a fait le voyage là-bas sait bien que ce n'est plus possible; les territoires palestiniens ne sont plus qu'une constellation de petits bouts de terrain cernés par un mur.



"Le mur à Bethléem"

Non, la terre n'est pas plate, mais c'est ce que l'on veut nous faire croire ! Et en attendant, la colonisation continue.

Bernard B.

« UN CONFLIT, VRAIMENT ? »

« L'insistance à caractériser la situation en Palestine de « conflit » témoigne d'une volonté de trahir la réalité historique et contemporaine, afin de ne pas évoquer les racines du problème et, en conséquence, les solutions envisageables. » (Journal Planète Paix – janvier 2023)

Le mot « conflit » suppose une égalité entre les parties aussi bien dans les responsabilités que dans les forces en présence. Or, il s'agit ici d'un occupant et d'un occupé assujetti à une domination coloniale.

Pourquoi les organisations internationales ne se préoccupent-elles pas davantage de cette situation coloniale ? Celles-ci se contentent de condamnations verbales sans aucune sanction réelle vis-à-vis d'un pays qui n'a cessé de violer le droit international depuis sa création.

En effet, Israël est considéré comme un allié du monde occidental. Ainsi, J. Biden, le 27 janvier dernier, a condamné l'attaque d'une synagogue comme une atteinte au « monde civilisé ». De même, tout en condamnant le bombardement préventif de Gaza, E. Macron assure Israël de son « soutien inconditionnel ».

Ce que les Israéliens et le monde occidental qualifient de terrorisme n'est autre que la résistance d'un peuple occupé pour lequel toutes les tentatives de négociations ont réduit à néant leur espoir dans une solution diplomatique.

La réaction des organisations internationales face à l'agression russe en Ukraine a été immédiate. En sera-t-il de même face à l'annonce très claire du gouvernement Netanyahu de poursuivre l'annexion de territoires palestiniens ? Ce qui est commun entre ces deux agressions, ce sont les questions de respect des conventions internationales et le refus de la prise de territoires par la force et donc de l'annexion.

Comme le dit Yehuda Shaul, défenseur israélien des droits humains, fondateur en 2004 de Breaking the Silence :

« Si on veut vraiment la fin de la violence, il faut s'occuper des causes. Et les causes principales sont l'occupation et l'annexion ».

Anne et Martine

GROUPE LOCAL AFPS ARDÈCHE- DRÔME SON HISTOIRE - SON AVENIR

Avertissement : Pour faciliter la lecture et ne pas alourdir le texte, nous n'avons pas utilisé l'écriture inclusive et nous demandons aux lecteurs et lectrices de noter que le terme « adhérents » comprend aussi les adhérentes, « donateurs » les donatrices, « parrains » les marraines », etc ...

L'AFPS nationale est née en mai 2001 de la fusion de l'Association Médicale Franco-Palestinienne (AMFP créée en 1974) et de l'Association France Palestine (AFP créée en 1979). A sa naissance, l'AFPS compte près d'un millier d'adhérents et quelques dizaines de Groupes Locaux (GL). Elie Belle a participé à la réunion constitutive de l'AFPS nationale et il a été élu au Conseil National de la nouvelle association.

Une section Drôme/Ardèche de l'AMFP est créée à Crest le 27 janvier 1996. La section compte 36 adhérents et le CA élu lors de l'Assemblée Générale constitutive compte parmi ses membres Paul Gréco (président), Françoise Liotard (trésorière), Jean-Pierre Gasquet (trésorier adjoint), Jean Gontard et Martine Saurel (membres) qui sont toujours adhérents en 2022.

Lors de l'Assemblée Générale du 7 mars 1998, la section compte 34 adhérents, 59 donateurs et 20 parrains d'enfants palestiniens. Parmi celles et ceux qui sont encore adhérents en 2022, on note Jean-Pierre Gasquet (président), Catherine Shammas (vice-présidente), Paul Gréco (vice-président), Jean-Claude Perron (secrétaire), Françoise Liotard (trésorière).

Le 11 mars 2000, le siège social de l'AMFP est transféré de Châteauneuf de Bordette à Saint Donat sur Herbasse.

Lors de l'**Assemblée Générale du 13 octobre 2001**, l'AMFP change de nom pour prendre celui de « **Association France Palestine Solidarité Section Ardèche-Drôme** ». Le Conseil d'Administration compte 21 membres dont 12 sont encore membres en 2022 (Elie Belle, Marie-Pierre Béraud, Daniel Cuche, Jean-Pierre Gasquet, Paul Gréco, Simone Guilhot, Françoise Liotard, Jean-Claude Perron, René Pommaret, Hélène et Pierre Prothon, Martine Saurel et Catherine Shammas).

Bureau : Président : Jean-Pierre Gasquet ; Secrétaire : Jean-Claude Perron ; trésorier Daniel Cuche

En 2002, le GL organise à Romans une opération « 1 000 arbres pour la paix » qui consiste à recueillir des fonds pour acheter 1 000 plans d'olivier et à envoyer une mission pour planter ces arbres à Beït Sahour, ville proche de Bethlehem avec laquelle Romans a un accord de coopération décentralisée, sur un terrain qui doit être confisqué par Israël pour construire une route desservant les colonies.

AG du 29 mars 2003 à Valence, le siège social est transféré de Saint Donat au 22 rue de la République à Romans. Bureau : Président : Elie Belle ; Secrétaire : Jean-Claude Perron ; Trésorier Daniel Cuche

C'est le 7 novembre 2004 qu'a lieu au Centre aéré de l'Amicale Laïque à Mours Saint Eusèbe la première « Journée de solidarité avec le peuple palestinien », manifestation qui est devenue une institution très attendue par les sympathisants de la cause palestinienne et qui est encore organisée en 2023.

AG du 16 avril 2005 à Bourg les Valence, Bureau : Président : Elie Belle ; Secrétaire : Jean-Claude Perron ; Trésorier : Michel Krau

En 2006, un voyage est organisé au Liban pour rencontrer les associations de réfugiés palestiniens et visiter 12 camps de réfugiés ce qui a permis de sensibiliser sur la question des réfugiés expulsés de Palestine en 1948 et 1967 et dont les descendants sont toujours dans ces camps en 2023.

AG du 29 septembre 2007 aux Tourettes, Bureau : Présidente : Marie-Jo Parbot, Secrétaire : Jean-Claude Perron, Trésorière Renée Villard

AG du 3 octobre 2009 à Valence, Bureau : Présidente : Marie-Jo Parbot; Secrétaire : Jean-Claude Perron ; Trésorière Renée Villard

En mars 2009, à l'occasion de la Journée de la Terre, plantation d'un « Olivier de la Paix » à Romans, Saint Donat, Chatuzange le Goubet, Valence Cruas et Le Teil

Le 1^{er} février 2010, le siège social du GL est transféré au 4 rue Chevalier à Romans.

AG du 26 mars 2011 à Tournon, Bureau : Président : Bernard Gruffaz ; Secrétaire : Jean-Claude Perron ; Trésorière : Renée Villard

Campagnes « Un Bateau pour Gaza » et « Un Etat palestinien à l'ONU »

AG du 6 avril 2013 à Valence, Bureau : Président : Bernard Gruffaz ; Secrétaire : Marc Ferrapie ; Trésorière : Renée Villard

En juillet 2013, le siège du GL est transféré à l'ancienne école Jean Jaurès – Rue Pierre Curie à Romans. En juillet 2014, le GL a organisé l'Université d'été de l'AFPS au lycée Marius Bouvier de Tournon, laquelle a réuni 85 participants de toute la France.

AG du 25 avril 2015 à Cruas, Bureau : Présidente : Martine Larmagnac, Secrétaire : Jean-Claude Perron, Trésorière : Nadine Bouvet

AG du 25 mars 2017 à Valence, Bureau : Présidente : Martine Larmagnac, Secrétaire : Catherine Guettard, Trésorier : Bernard Gruffaz

AG du 30 mars 2019 à Chabeuil, Bureau : Président : Jean-Louis Vey, Secrétaire : Daniel Romet, Trésorier : Bernard Gruffaz.

AG du 5 juin 2021 à La Bégude de Mazenc, Bureau : Président : Jean-Louis Vey, Secrétaire : Daniel Romet, Trésorier : Bernard Gruffaz

En 2022, l'AFPS nationale comptait près de 5 000 adhérents et une centaine de Groupes locaux. Comme le montre le graphique ci-dessous, le GL Ardèche-Drôme qui comptait 176 adhérents en 2002 varie autour de 250 adhérents depuis 2011, les nouvelles adhésions compensant à peu près les départs.

évolution des adhérents depuis 2002

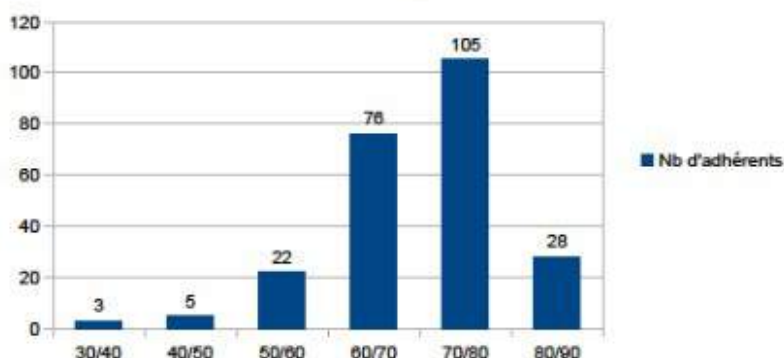


Jusqu'en 2018, notre GL était le plus important de France pour le nombre d'adhérents ; depuis 2019, il est le deuxième, le premier étant le GL Nantes – Loire Atlantique, plus jeune et plus dynamique.

Bilan de la situation du GL

Grâce à la fidélité d'une majorité de nos adhérents « historiques », le nombre de nos adhérents reste stable autour de 250. Mais un élément amène à se poser des questions sur l'avenir du GL, c'est l'âge moyen des adhérents qui est en 2022 de 74 ans. Ci-dessous la répartition des âges qui montre que nous n'avons que 30 adhérents de moins de 60 ans.

Nombre d'adhérents par tranche d'âge



Comité	Annonay	Aubenas	Montélimar	Romans	Valdrôme	Valence	Ensemble
Adhérents	25	24	20	85	31	40	240
Age moyen	67	74	75	75	74	76	74

L'avenir de notre GL

Dans le rapport d'orientation de l'AG de mars **2011**, on relève la phrase suivante : « Si le nombre d'adhérents reste stable avec un taux de renouvellement de l'ordre de 15% par an, la moyenne d'âge s'élève (69 ans en 2012) et il est nécessaire de recruter de nouveaux adhérents plus jeunes pour dynamiser nos actions et préparer la relève dans nos instances.

Douze ans après, ces préoccupations sont toujours d'actualité (la moyenne d'âge ayant progressé de 5 ans) et la situation est d'autant plus inquiétante que plusieurs adhérents ayant exercé des responsabilités ces dernières années souhaitent prendre du recul. Le fonctionnement de notre Groupe local implique un partage des responsabilités et une implication de nouveaux membres, notamment en intégrant le Conseil d'Administration. La pérennité, à moyen terme, dépend de ce renouvellement des responsables et nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour présenter leur candidature au CA lors de l'AG du samedi 13 mai au centre culturel de Fontlozier (salle des glaces) à Valence (95 av. de la Libération) à partir de 14h.

Bernard G.

FICHE DE LECTURE :

LES DIX LEGENDES STRUCTURANTES D'ISRAËL (I. PAPPE)

Dans les dernières références bibliographiques fournies par Jean Claude (bulletin 51), un titre et le nom de l'auteur retiennent particulièrement l'attention : « Les dix légendes structurantes d'Israël » d'Ilan Pappé (Editions Les nuits rouges (213 p., 11 €)). Chacun connaît celui que l'on peut considérer comme le premier véritable historien de l'Israël moderne, dont le travail sur archives a abouti à ce livre-choc « Le nettoyage ethnique de la Palestine », qui a éclairé pour beaucoup d'entre nous la question Palestine.

Dans son ouvrage récent, de petit format mais très dense et que l'on ne peut résumer ici, I. Pappé s'attaque en dix chapitres à dix idées fausses, dangereuses en ce que d'une part elles donnent aux sionistes une justification apparente de leur politique et d'autre part altèrent profondément le jugement d'un public trop souvent mal informé. La lecture de l'ouvrage nous livre des arguments solides, utiles dans un débat contradictoire avec des opposants à la cause palestinienne. S'ils permettent de réfuter relativement facilement des contre-vérités aussi énormes que « La Palestine était une terre sans peuple » (Chap. 1), « Les Juifs étaient un peuple sans terre » (Chap. 2), « Le sionisme n'est pas du colonialisme » (Chap. 4), « Les Palestiniens ont volontairement quitté leur patrie en 1948 » (Chap. 5), « Israël est la seule démocratie du Proche-Orient » (Chap. 7), « L'échec du processus de paix est dû aux Palestiniens » (Chap. 8), la démonstration concernant le mythe « sionisme égale judaïsme » (Chap. 3) et réunissant des éléments historiques, politiques et religieux, est probablement plus complexe pour une majorité d'entre-nous. Il apparaît utile de nous arrêter dans ce cas sur les grandes lignes de l'argumentaire de l'auteur.

L'examen de cette affirmation « sionisme égale judaïsme » doit être resitué dans son contexte historique. Le rappel essentiel fourni par I. Pappé est le suivant : **dans le monde juif pré-sioniste, les interprétations bibliques traditionnelles n'avaient pas de connotation politique ou même nationale.**

Dans la seconde moitié du XIXème siècle, le mouvement réformiste, particulièrement puissant aux E-U et en Allemagne et cherchant à adapter la religion à la vie moderne, rejette « avec véhémence l'idée d'une redéfinition du judaïsme en tant que nationalisme et création d'un Etat juif en Palestine ». Outre les réformateurs, les Juifs libéraux rejetaient l'idée selon laquelle le sionisme était la seule solution à l'antisémitisme. En même temps que les idées sionistes s'affirment (1ère conférence sioniste de Bâle en 1897), les Juifs orthodoxes, la gauche et notamment le Bund (mouvement politique et syndical juif né en 1897) déclarent que le sionisme contribue à l'antisémitisme en remettant en question la loyauté des Juifs envers leur pays d'origine. Une autre critique vient, à cette époque, des Juifs ultra-orthodoxes eux-mêmes. **Pour de nombreux dirigeants sionistes et pour Herzl lui-même, la référence à la Bible n'est qu'un moyen et non l'essence du sionisme** (on se souvient qu'Herzl avait envisagé d'autres alternatives territoriales : Ouganda, Amérique, Azerbaïdjan).

C'est à partir du début du XXème siècle que se confirme la vision religieuse selon laquelle « le retour des Juifs » en Terre Sainte précéderait la promesse divine de la fin des temps. Par ailleurs, à la même époque se cache, derrière ces croyances, le rôle de puissances occidentales (en particulier la Grande-Bretagne) pour qui la création d'un Etat juif est l'occasion de se débarrasser des Juifs.

Dès l'entre-deux guerres, pour les sionistes socialistes, même si l'on est athée, « il est bon d'avoir Dieu à ses côtés », la Palestine n'étant pas vide. Depuis lors, « les indigènes » sont présentés comme des obstacles, des étrangers, des ennemis.

De nos jours, la Bible continue d'être utilisée comme justification de la dépossession des terres. Et les manuels scolaires israéliens véhiculent le même message du droit à la terre fondé sur une promesse biblique !

PARUTIONS

- **Moyen-Orient : Idées reçues sur une région fracturée.** 2e édition revue. Pierre BLANC, Jean-Paul CHAGNOLLAUD. Editions Le Cavalier Bleu, 2022. 208 pages. 13 €. Un ouvrage essentiel pour comprendre les dynamiques en présence, les enjeux et les défis auxquels sont confrontés les acteurs de cette région fracturée en constante mutation. <http://www.lecavalierbleu.com/livre/moyen-orient-idees-recues-region-fracturee-2/>
- **Israël / Palestine : Des constructions nationales en miroir.** David Cumin. Editions de l'Il (Collection Polémologiques), 2022. 171 pages. Version papier 25 €. Téléchargement pdf gratuit. Pour comprendre la situation au Levant, il importe de retourner aux origines d'Israël, c'est-à-dire au projet sioniste dès 1880, et, par contrecoup, à l'histoire du mouvement palestinien. <https://editionsdelill.com/israel-palestine>
- **Judaïsme, islam et modernités.** Yakov RABKIN. "Editions i", 2022. 304 pages. 23 €. Ce livre ouvre une perspective d'échanges, de dialogue et de tolérance avec l'autre. <https://www.editions-i.com/ouvrages/judaisme-islam-et-modernites-44.htm>
- **Histoire de Jérusalem (bande dessinée).** Vincent LEMIRE, dessins de Christophe GAULTIER. Editions des Arènes. 256 pages. 27 € 4 000 ans d'une histoire universelle pour la première fois racontés dans une BD exceptionnelle. <https://arenas.fr/livre/histoire-de-jerusalem/>
- **Les racistes n'ont jamais vu la mer.** Rodney SAINT-ÉLOI et Yara EL-GHADBAN. Editions Mémoires d'encrier, 2021. 304 pages, 20 € Parlons de racisme puisque le racisme concerne tout le monde. Les écrivains Rodney Saint-Éloi (Haïti) et Yara El-Ghadban (Canada/Palestine) invitent à prendre part à cette conversation délicate, mais combien nécessaire. <http://memoiredencrier.com/les-racistes-nont-jamais-vu-la-mer/>
- **Quand le vin raconte la Palestine...** Nasser Soumi. Editions Omnisciences (Collection "Les savoirs du vin"). Illustrations couleur. 25,00 € Deux histoires s'entremêlent ici, celle de la Palestine et celle de sa vigne et de son vin, deux histoires inséparables...
- **Écrire une histoire tue. Le massacre de Sabra et Chatila dans la littérature et l'art.** Sandra BARRÈRE. Classiques Garnier (Collection Littérature, histoire, politique, n° 52), 2022. 578 pages, illustrations. Broché : 25€. <https://classiques-garnier.com/new/SaeMS01>
- **Nissan RILOV Un peintre engagé 1922-2007.** Le Livre d'Art. Iconofolio, 2022. 88 pages en couleurs. 29 € Présentation de l'oeuvre de cet artiste juif palestinien, entre figuration et abstraction, à l'origine d'une importante série inspirée de la première intifada. <https://www.livredart.com/project/nissan-rilov/>
- **Collapse. Collages, débris & écrits. Réflexions à partir de l'Œuvre occupée de Hani AMRA.** Philippe GUIGUET BOLOGNE. Scribest Editions (Collection Les Contemporains. Série Les Cahiers du passeur n° 4), 2022. 144 pages, illustrations : planches couleur de 16 collages de l'artiste palestinien Hani AMRA. 16 € <https://www.scribest.fr/article-264-collapse-collages-debris-ecrits>
- **L'Hiver, le temps du signe et autres poèmes.** Raed WAHESH. Traduction Antoine JOCKEY. Editions Plaine page (Collection Calepins), 2022. 102 pages, illustrations de l'auteur. 15 € Poésie connectée sur l'actualité de la Syrie et de la Palestine, teintée de culture bédouine, à la recherche d'une voix juste et éthique. <http://www.plainepage.com/editions/calepins/lhiver.htm>
- **Voix d'Israël. Théâtre.** Finn IUNKER. Traduction : Maruen MARTIN, Tone ROTHE. Editions Les Bras nus (Collection Les petits plateaux), 2022. 130 pages. 14 €. Finn Iunker a repris une partie des témoignages de l'association "Breaking the silence" pour une adaptation théâtrale. <https://www.lesbrasnus.fr/>

Jean-Claude

✂-----

Bulletin d'adhésion et /ou de don 2023 à renvoyer avec votre règlement à :

AFPS Ardèche Drôme - Ancienne école Jean Jaurès – Rue Pierre Curie - 26100 - Romans sur Isère

Nom : Prénom : Année de naissance :

Adresse : Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel : @

Je souhaite :

. Adhérer à l'AFPS. Je cotise dans la tranche n°

soit €

. Faire un don de pour un des projets soutenus par l'AFPS

. Avoir des renseignements sur les parrainages d'enfants palestiniens

Je verse la somme totale de €

Date et signature :

Tranche n°	Revenus mensuels adhérent	Cotisation annuelle
1	Inférieurs à 500 € / mois	10 €
2	De 500 à 1 000 € / mois	25 €
3	1 000 à 1 500 € / mois	40 €
4	1 500 à 2 000 € / mois	55 €
5	2 000 à 2 500 € / mois	70 €
6	2 500 à 3 000 € / mois	85 €
7	3 000 à 3 500 € / mois	100 €
8	3 500 à 4 500 € / mois	120 €
9	Supérieurs à 4 500 €	160 €

A NOTER SUR VOS AGENDAS

CINEMA

28 mars au 4 avril - Festival du cinéma palestinien « Palestine en Vue »

Aubenas – Cinéma Le Navire voir <https://www.lenavire.fr/aubenas>

- Mercredi 22 mars à 18h - Film « Le piège de Huda » de Hani Abu Assad.
Projection suivie d'un débat et plusieurs projections du 22 au 29 mars
- Dimanche 2 avril
à 17h - Projection du film « Tantura » d'Alon Schwarz suivie d'un débat avec JJ Grunspan
à 19h15 – Buffet
à 20h30 – Projection du film « D'un exil à l'autre » de Basela Abou Hamed, suivie d'un débat avec la réalisatrice.

Saint Donat sur Herbasse – Espace des Collines - Samedi 1^{er} avril

- 17h30 – Projection du film « Fièvre méditerranéenne » de Maha Haj
- 19h – Couscous (12 €, sur réservation préalable avant le 28 mars à cinema@mjc-herbasse.fr)
- 20h30 – Projection du film « D'un exil à l'autre » de Basela Abou Hamed suivi par un échange avec la réalisatrice et quelques chansons chantées par Basela.

Annonay – Cinéma Les Nacelles

- Vendredi 31 mars à 20h – Projection du film « Foragers (Cueilleurs) », documentaire / fiction de Jumana Manna
- Dimanche 2 avril à 17h – Projection des films « Jeux sous surveillance », documentaire de Nicolas Dupuis et Delphine Dumas et « Borderline », documentaire de Benoit Bizard et Antoine Bonzon

Saint Julien – Molin Molette – Cinémolette

- Vendredi 7 avril à 20h30 – Projection du film « Yallah Gaza » de Roland Nurier suivie d'un débat avec le réalisateur.

Samedi 29 avril – au Palais des congrès de Montélimar - Fête des différences Mosaïque

Vendredi 12 mai – A la MJC Nini Chaize de Aouste sur Sye à 19h. 3^{ème} soirée du cycle Palestine /Israël – Film à préciser.

Lundi 15 mai – Cinéma Le Navire à Valence à 20h. Projection du film « Tantura » d'Alon Schwarz, suivie d'un débat avec Jean-Jacques Grunspan.

Lundi 12 juin - Au cinéma Eden de Crest à 20h. Projection du film « Yallah Gaza » de Roland Nurier suivie d'un débat avec le réalisateur

JOURNEE DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Dimanche 5 novembre - De 9h30 à 17h à la salle des fêtes de Mours Saint Eusèbe

Le programme n'est pas encore arrêté ; il sera indiqué sur le bulletin d'octobre 2023.

Bernard G.

Si vous voulez avoir des informations sur la Palestine ou connaître nos activités, vous pouvez consulter le site internet de l'AFPS : www.france-palestine.org .

Pour nous joindre par courriel : Ardèche afps07@orange.fr – Drôme afps26@laposte.net

Vous recevez ce bulletin semestriel parce que vous êtes adhérent ou donateur du Groupe local AFPS Ardèche-Drôme ou parce que vous avez donné vos coordonnées lors d'une action de sensibilisation.

Vous pouvez vous désabonner ou choisir de recevoir ce bulletin par internet ou par la Poste

Nom – Prénom :

Je souhaite :

➤ Ne plus recevoir ce bulletin ☐

➤ Le recevoir par internet : adresse de courriel @

➤ Le recevoir par la Poste : Adresse postale :

Répondre à AFPS – Ancienne école Jean Jaurès - Rue Pierre Curie - 26100 – Romans ou afps26@laposte.net